

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE RICHMOND**

Mercredi, le 17 juillet 2019 sous la présidence du maire, Monsieur Gérard Messier, séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00. Monsieur le conseiller Antoine Simard-Lebrun a motivé son absence

Sont présents Messieurs les conseillers : Yvon Laroche  
Claude Paulin  
Adam Rousseau  
Alexandre Roy  
Michel Frappier

La secrétaire-trésorière adjointe : Nicole Garant

Ainsi que la directrice des services municipaux : Jacynthe Bourget.

---

Il y a aucune personne présente à cette séance.

---

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\* **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gérard Messier, souhaite la bienvenue à tous.

\*\*\* **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance ;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour ;
- 3.0 Adoption de l'avis de convocation ;
- 4.0 Travaux en situation d'urgence – chemin de la Rivière Sud ;
- 5.0 Période de questions (15 minutes) ;
- 6.0 Levée de la séance.

**193-07.2019 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document.

**ADOPTION : 5 POUR**

**194-07.2019 3.0 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Laroche, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit adopté.

**ADOPTION : 5 POUR**

**195-07.2019 4.0 TRAVAUX EN SITUATION D'URGENCE CHEMIN DE LA RIVIÈRE SUD**

**CONSIDÉRANT** l'inspection réalisée le 05 juillet 2019 en fin de journée et la recommandation de l'ingénieur au dossier à l'effet d'adresser une demande au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'effectuer des travaux en situation d'urgence sur une section du chemin de la Rivière sud, entre la limite de Windsor et la rue Goyette ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité adresse une demande au MELCC le 08 juillet 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur au dossier recommande l'installation d'un rideau de confinement afin de limiter la sédimentation dans la rivière St-François ;

**CONSIDÉRANT QUE** le MELCC autorise, le 10 juillet 2019, ces travaux en situation d'urgence selon leur correspondance du 12 juillet 2019, jusqu'au 19 juillet ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité demande une prolongation du délai pour exécuter les travaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de l'offre de services professionnels en ingénierie de EXP en date du 16 juillet 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser jusqu'à un montant de 35 000,00\$ excluant les taxes;

**D'accepter** les termes de la soumission du 16 juillet 2019 de la firme d'ingénieurs EXP au montant de 2 500,00\$ excluant les taxes;

**ET QUE** ces dépenses soient assumées par la réserve des Carrières Sablières;

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

**5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**196-07.2019 6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h10.

**ADOPTION : 5 POUR**

Je soussignée, Nicole Garant, secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Gérard Messier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

---

Gérard Messier, maire

---

Nicole Garant, secrétaire-trésorière adjointe